



Communiqué :

Assemblées générales dans tous les établissements scolaires de Mayotte lundi 18 février



Le gouvernement continue à appliquer une politique de réduction des services publics considérés comme trop coûteux. Se considérant au-dessus de toute critique, quand il n'utilise pas la matraque, il légifère pour limiter le droit à manifestation. Les demandes de justice fiscale qui permettrait d'une part de soulager la pression sur les plus modestes et d'autre part de trouver les financements pour les services publics ne sont pas entendues.

Dans ce contexte l'éducation nationale n'est évidemment pas épargnée. La réforme des lycées n'est en réalité qu'une machine à supprimer des postes. Elle désorganisera les établissements et réduira l'offre éducative mais là aussi, pour faire taire toute opposition, le gouvernement veut imposer par la loi un devoir de réserve qui n'existe pas dans les statuts. Sur le plan salarial il ne prend aucune mesure de déblocage du point d'indice alors que tous les chiffres démontrent un sérieux problème de pouvoir d'achat.

L'école de la confiance est un slogan vide de sens particulièrement à Mayotte où les engagements n'ont pas été tenus. Suite au mouvement social de l'année dernière, nous devons recevoir les moyens d'une REP. Il n'en sera rien, les classes et les établissements continueront d'être surchargés ce qui, ajouté à la chaleur, rendra les conditions de travail de plus en plus difficiles. De plus, l'engagement de valoriser le service à Mayotte par l'accélération de changement de grade est passée aux oubliettes.

Dans ce contexte les engagements indemnitaires envers les titulaires ne sont pas tenus, l'indexation à 40 % est menacée au lieu d'être augmentée. La contractualisation est à plein régime avec son lot de précarisation. L'essentiel de la charge en heures supplémentaires reposera sur des contractuels qui ne pourront les refuser, qui ne disposeront donc pas du temps de formation auquel ils devraient avoir droit et à qui aucune véritable perspective de titularisation n'est proposée.

Nos organisations ont des revendications et apportent déjà des réponses à ces questions mais rien ne remplacera une mobilisation massive et coordonnée. C'est pourquoi nous appelons tous nos collègues dans tous les établissements de Mayotte à la même heure, le même jour, à se réunir sur le lieu de travail afin d'échanger sur tous ces sujets et de déterminer ensemble les actions à venir.

**AG dans tous les établissements de Mayotte le
lundi 18 février de 11h à 13 h**